

CTPD BUDGET DU 05/04/2011

Un point d'information et c'est tout.

SUR UN FOND DE MALAISE

Le 05/04/2011, FO DGFIP 66 a souhaité d'entrée, faire observer qu'à l'inverse du Privé, le paritarisme à la DGFIP ne fonctionnait pas bien, car s'il permettait à l'Administration d'intégrer, dans ses décisions, les remarques des syndicats, il n'était pas créateur de Droit, à la hauteur des enjeux discutés.

Redonner vie au paritarisme dans la Fonction Publique, était une nécessité.

Au lieu de cela en 2012, il n'y aura plus de paritarisme.

En effet seuls les élus du personnel en CTP, disposeront d'un droit de vote, dans un système compliqué et peu lisible pour les agents.

Il n'y aura plus de Parité Administrative, c'est à dire autant de représentants de l'administration, que de représentants du Personnel.

Le dialogue social prendra un sérieux coup de froid.

Il n'en avait pas besoin.

C'est tout le sens du point essentiel de notre déclaration liminaire.

Si le BUDGET, constituait le point majeur de l'ordre du jour de ce CTP, le malaise dans les services est tel, que de multiples QUESTIONS ont dû être à nouveau abordées.

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

LES RISQUES PSYCHO SOCIAUX

LE MALAISE DES AGENTS

LA RESPONSABILITE REELLE DES DIFFERENTS ACTEURS DE CETTE SITUATION

LES REFORMES A VENIR

Nous l'avions écrit, depuis le CTPD emplois, rien ne sera plus pareil.

La parité administrative a voté pour les suppressions d'emplois.

Elle a refusé notre proposition pour une motion de l'émotion.

Depuis, dans les CHS, CDAS, CAPL, l'Administration s'efforce de panser les plaies qu'elle a elle-même ouvertes.

Dès lors, il est logique que le sujet remonte à la surface, à l'occasion de chaque instance paritaire.

Les risques psycho sociaux préoccupent l'Administration, car elle ne veut surtout pas qu'un incident grave arrive.

Si jamais, cela se produisait, elle a ouvert le parapluie, avec le DUERP.

Il est intéressant de noter qu'en CTP, il a été dit par la parité administrative, que les suppressions d'emplois ne sont pas la seule cause des risques psycho sociaux.

Il faut effectivement, atténuer la responsabilité de ceux qui ont décidé des suppressions d'emplois.

FO DGFIP 66 RESTE CONVAINCU QUE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CONSTITUENT LA CAUSE MAJEURE DES RISQUES PSYCHO SOCIAUX.

Le malaise des agents est palpable.

Le DDFIP, dans sa réponse aux 3 déclarations liminaires, a souligné, qu'il n'avait jamais dit que le département n'était pas à l'abri de tensions.

Pour FO DGFIP 66, le malaise est profond.

Pour l'Administration, quelques tensions ne sont pas à écarter, point final.

Qui est responsable de la situation actuelle ?

Pour FO DGFIP 66, c'est la politique des Pouvoirs Publics, qui est en cause.

D'ailleurs, nous la combattons.

Pour l'Administration, c'est le pessimisme syndical, le mauvais discours de certains Chefs de Service qui est en cause.

Les incertitudes inhérentes, à l'élection politique de 2012, quant à la poursuite des réformes, et leur nature, inquiètent à juste titre les agents.

L'Administration avoue son absence de lisibilité au delà de 2012.

Vos représentants sont en possession de documents volumineux relatifs au Budget de la DDFIP 66.

Si une question vous taraude, n'hésitez pas à nous contacter.

En ces temps difficiles, les frais de réception pour la DDFIP 66, se sont élevés à 26 842 Euros, pour 2010.

Le budget prévisionnel pour 2011 est de 15 000 Euros.

Même s'il s'agit d'une goutte d'eau, dans le Budget global de la Direction, nous avons été les seuls dans la parité syndicale, à estimer qu'une diminution de ce poste budgétaire, serait pertinente vis à vis des agents, ne serait ce que pour la symbolique.

Vos représentants

Bernard MARTI Titulaire CTPD

Ariel SALA Titulaire CTPD

Henri VILARO Suppléant CTPD, siégeant ce jour

Frédéric FERRER Suppléant CTPD, siégeant ce jour